

**MINISTRE DES AFFAIRES SOCIALES
CAISSE NATIONALE
D'ASSURANCE MALADIE**

Communiqué

la Caisse Nationale d'Assurance
Maladie "CNAM" informe qu' il
a été décidé d'annuler l'appel
d'offre N 08/2023 relatif à la
désignation d'un réviseur légal
pour l'exercice 2023-2024-2025